

2M2L

Société civile immobilière au capital de 387.332 euros
Siège social : 20 rue de Campo-Formio – 75013 Paris
879 464 212 R.C.S. PARIS

(la "**Société**")

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit mai,

Les soussignés,

1. Martine SAMUELIAN LENGEREAU, propriétaire d'une part sociale en pleine propriété et 153.539 parts en usufruit ;
2. Christophe LENGEREAU, propriétaire de 120 parts sociales en pleine propriété ;
3. Agathe MONTEL, propriétaire de 115.174 parts sociales en pleine propriété et 153.539 parts en nue-propriété ;
4. Benoit MONTEL, propriétaire de 118.498 parts sociales en pleine propriété ;

seuls associés (ci-après les « **Associés** ») de la Société, par acte sous seing privé ainsi que le permet l'article 17, 2- des statuts de la Société, ont pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour suivant :

- prise d'acte de la donation de la nue-propriété de 153.539 parts sociales de Martine SAMUELIAN LENGEREAU faite à Agathe MONTEL, en date du 28 novembre 2025, et de la nouvelle répartition du capital social de la Société ;
- modification des statuts de la Société ;
- pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Il est précisé que les Associés ont eu communication des documents suivants :

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- L'acte de donation en date du 28 novembre 2025.

PREMIERE DECISION

Les Associés

prennent acte de la donation de la nue-propriété de 153.539 parts sociales réalisés par Martine SAMUELIAN LENGEREAU au profit d'Agathe MONTEL le 28 novembre 2025 ;

décident que la nouvelle répartition du capital social sera, à compter de ce jour, le suivant :

- | | |
|--|--------------------------------|
| - Madame Martine SAMUELIAN LENGEREAU
1 part en pleine propriété, ci | 1 part |
| - Monsieur Christophe LENGEREAU
120 parts en pleine propriété, ci | 120 parts |
| - Madame Agathe MONTEL
115.174 parts en pleine propriété, ci
153.539 parts en nue-propriété, ci
Sous l'usufruit de Madame Martine SAMUELIAN LENGEREAU | 115.174 parts
153.539 parts |
| - Monsieur Benoit MONTEL
118.498 parts en pleine propriété, ci. | 118.498 parts |

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 387.332 parts sociales.

La décision est prise à l'unanimité des associés

DEUXIEME DECISION

Les Associés,

en conséquence de l'adoption de la décision qui précède, **modifient** l'article 7 du Titre II des statuts.

L'article 7 relatif au capital social été modifié comme suit :

« **ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme de trois cent quatre-vingt-sept mille trois cent trente-deux euros (387.332 €), divisé en trois cent quatre-vingt-sept mille trois cent trente-deux (387.332) parts sociales, d'une valeur nominale chacune de 1 euro, lesquelles sont attribuées comme suit :

- Madame **Martine SAMUELIAN LENGEREAU**
1 part en pleine propriété, ci 1 part
- Monsieur **Christophe LENGEREAU**
120 parts en pleine propriété, ci 120 parts
- Madame **Agathe MONTEL**
115.174 parts en pleine propriété, ci 115.174 parts
153.539 parts en nue-propriété, ci 153.539 parts
Sous l'usufruit de Madame Martine SAMUELIAN LENGEREAU
- Monsieur **Benoit MONTEL**
118.498 parts en pleine propriété, ci. 118.498 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 387.332 parts sociales. »

La décision est prise à l'unanimité des associés

TROISIEME DECISION

Les Associés

confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

La décision est prise à l'unanimité des associés

* *


*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les Associés et répertorié dans le registre tenu à cet effet.

Fait à Paris, le 29 mai 2026

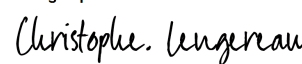
Associée

Martine SAMUELIAN LENGEREAU

DocuSigned by:

45D89E3D2474400...

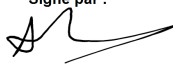
Associé

Christophe LENGEREAU

Signé par :

A5FE00B0BC7745D...


Associée et Gérante

Agathe LENGEREAU épouse MONTEL

Signé par :

699FE92D61E34EF...

Associé

Benoit MONTEL

Signé par :

3EF1EB99FD4A46B...